



Association professionnelle des magistrats de l'application des peines depuis 1977
porteuse de la spécialisation et de la juridictionnalisation des fonctions de JAP

NOS MISSIONS

Défendre

Une vision qualitative des missions du JAP reposant sur une déflation pénale et carcérale et une valorisation de la probation.

Orienter

Les évolutions législatives et réglementaires portant sur le droit de la peine.

Favoriser

Une optimisation des outils à disposition des JAP.

Porter

L'exigence de moyens à la hauteur des missions des JAP.

NOS ACTIONS ET CONTRIBUTIONS

Répondre aux sollicitations des pouvoirs publics

DACG, DAP, cabinet du GDS, missions parlementaires, commissions parlementaires, IGJ...

Représenter la vision métier au sein de différentes instances

COS de l'ATIGIP, groupe de travail DSJ sur la charge de travail, groupe utilisateur PRISME, COPIL sur l'IAE en détention...

Faire connaître les contraintes et enjeux de la fonction de JAP

En répondant aux demandes des médias, universités, chercheurs...

Association Nationale des Juges de l'Application des Peines

NOUS IDENTIFIER

Bureau

Alice MAINTIGNEUX, présidente – VPAP Pontoise

Ludovic FOSSEY, vice-président – VPAP coordonnateur Créteil

Cécile DELAZZARI, vice-présidente – VPAP Auch

Céline BERTETTO, secrétaire générale – VPAP Mâcon

Morgan DONAZ-PERNIER, trésorier – VPAP Marseille

Conseil d'administration

Mathilde VALIN, administratrice – VPAP Paris

Samra LAMBERT, administratrice – VPAP Créteil

Christine LEFEVRE-GANHAL, administratrice – 1^{er} VPAP coordonnatrice Versailles

Axelle DELAFORCADE, administratrice – JAP Nanterre

Célia BRUSCHINI, administratrice – JAP Lille

NOUS JOINDRE ET NOUS REJOINDRE

Adhésion

22€ pour les magistrats

15€ pour les auditeurs de justice

Bulletin d'adhésion à télécharger sur www.anjap.org

Contacts

president@anjap.org

secretairegeneral@anjap.org

